Bulletin du Conseil de la langue française

Volume 18, nº 1, mai 2002

L'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 remis par M. Bernard Landry, premier ministre du Québec

M. Marier, l'un des deux récipiendaires pour le Québec, reçoit le parchemin de l'Ordre des mains de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française et de l'Autoroute de l'information, Mme Diane Lemieux, en présence du premier ministre du Québec, M. Bernard Landry.

À l'invitation de la présidente du Conseil de la langue française, Mme Nadia Brédimas-Assimopoulos, le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, et la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française et de l'Autoroute de l'information, Mme Diane Lemieux, ont présidé la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608, qui s'est déroulée le 18 mars dernier au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

En présence de plus de 200 invités, les personnes suivantes ont reçu les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique : M. Gérald C. Boudreau, pour l'Acadie; M. Guy Matte, pour l'Ontario; Mme Maria Chaput, pour l'Ouest canadien; M. Warren A. Perrin, pour les Amériques; et MM. André Marier et Jean Paré, pour le Québec. De son côté, (Voir **Cérémonie** en page 2)

Sommaire

Notes biographiques des récipiendaires 2002 ..... p. 3

Prix du 3-Juillet-1608 ..... p. 6

Des discours empreints d'authenticité ..... p. 7

Les entreprises parlent-elles français aux internautes québécois? ..... p. 9

L'intégration linguistique des immigrants en pays francophones ..... p. 10

25 années dans la fonction publique ..... p. 11

Salon Info-services ..... p. 11

Brèves ..... p. 11

Québec

2007-02891/

Cérémonie

(suite de la page 1)

M. Youri Afanassiev, pour les autres continents, avait reçu les insignes de l'Ordre il y a plus d'un mois à Moscou des mains de M. Landry. Le Prix du 3-Juillet-1608, pour sa part, a été attribué à la revue *Québec français*.

Le Conseil de la langue française remet annuellement, depuis 1978, les insignes de l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608, créés par le gouvernement de René Lévesque.

L'Ordre des francophones d'Amérique a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture de l'Amérique française sur le continent américain ou sur un autre continent. Le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rend hommage à la persévérance, à la vitalité et au dynamisme d'une association ou d'un organisme à but non lucratif d'Amérique du Nord, pour les services exceptionnels rendus à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

Le secrétaire du Conseil, M. Alexandre Stefanescu, prononce une allocution au début de la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre, en remplacement de la présidente du Conseil, M^me^ Nadia Brédimas-Assimopoulos.

Notes biographiques des récipiendaires 2002

Pour l'Acadie

M. Gérald C. Boudreau

M. Boudreau travaille depuis plus de vingt ans pour défendre la cause des Acadiens et plus particulièrement pour consolider le fait français en Nouvelle-Écosse. M. Boudreau est actuellement secrétaire du Conseil d'administration et directeur du Centre acadien de l'Université Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse et président de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Il assure également la présidence du comité organisateur des conférences et des causeries du Congrès mondial acadien prévu en 2004. Sa carrière a été et est encore un perpétuel engagement à l'égard de la communauté francophone de l'Acadie. Historien de formation, M. Boudreau est reconnu comme spécialiste des études sur le père Jean Mandé Sigogne, missionnaire qui se dévoua auprès des Acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle. Mentionnons aussi la lutte que poursuit M. Boudreau à la présidence de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) pour obtenir le droit pour les francophones de posséder des écoles qui leur soient propres, et non mixtes. Cet engagement nécessite une grande foi dans la cause qu'il défend, car les conséquences sont énormes pour toutes les minorités francophones du Canada.

Pour l'Ontario

M. Guy Matte

M. Matte, un Franco-Ontarien qui milite très activement pour la reconnaissance des droits des minorités francophones au Canada, est bien connu dans le secteur de l'enseignement depuis plusieurs années. En sa qualité de secrétaire et de directeur général de l'Association des enseignantes et enseignants de l'Ontario, M. Matte travaille avec les partenaires de l'éducation à assurer le plein contrôle de la gestion scolaire aux francophones de l'Ontario. Les liens qu'il a su créer entre les divers groupes d'intérêt en ont fait un allié formidable pour la défense de cette cause. Soulignons en outre que, de 1989 à 1991, M. Matte a été président de la Fédération des francophones hors Québec. Sa notoriété déborde largement le milieu ontarien et s'étend à l'ensemble du Canada. Ainsi, le jury a désiré souligner la contribution de M. Matte comme coprésident en 2001 du comité organisateur des IV[e] Jeux de la Francophonie. Personne dévouée, dynamique et efficace, M. Matte s'engage à fond dans une cause qui lui tient à cœur. C'est ainsi qu'il défend à l'occasion en milieu anglophone le droit pour les francophones de revendiquer leur place en Amérique.

Pour l'Ouest canadien

M^me^ Maria Chaput

M^me^ Chaput incarne l'excellence dans son milieu. Elle est membre du Bureau des gouverneurs du Collège universitaire de Saint-Boniface et vice-présidente du conseil d'administration de la même université. Elle a été directrice générale du Centre culturel franco-manitobain et directrice adjointe de la Société franco-manitobaine. M^me^ Chaput est connue des francophones du Manitoba, mais aussi de ceux des autres provinces canadiennes, pour son souci constant d'agir au cœur de la francophonie. Elle a notamment milité, de 1970 à 1975, comme membre du comité de parents de l'école de Sainte-Anne, pour l'obtention d'une école francophone dans son village du Manitoba. Personne dynamique et douée de grandes qualités pour l'administration, M^me^ Chaput se dévoue d'une façon exceptionnelle à l'essor de la communauté francophone à la fois dans le monde du commerce et dans le domaine culturel. C'est ainsi que la Société franco-manitobaine a décerné à M^me^ Chaput le prix Riel en 1998 pour son engagement communautaire et pour sa contribution au développement et à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. Le travail admirable qu'accomplit M^me^ Chaput dans son milieu fait d'elle une personne sur qui l'on peut toujours compter pour promouvoir avec beaucoup d'ardeur et de compétence la cause des francophones.

Pour les Amériques

M. Warren A. Perrin

M. Perrin, avocat de formation, a entrepris de nombreuses actions pour défendre la cause des Cajuns et des Créoles de la Louisiane. Soulignons, à cet égard, sa participation comme président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) à l'organisation du Congrès mondial acadien qui s'est tenu en Louisiane en 1999. Il a représenté les francophones de la Louisiane à de nombreuses manifestations internationales, notamment au Sommet de la francophonie à Hanoï, au Vietnam, et aux Plaidoiries de Caen, en France. Mentionnons en outre qu'il est l'instigateur de la requête, entreprise il y a plus de dix ans, pour exiger des excuses officielles de la Couronne britannique à la suite de la déportation des Acadiens en 1755, le « Grand Dérangement », qu'il considère comme une action en vue de mettre un terme à l'existence de ce peuple. Le Conseil reconnaît la constance et le dynamisme de l'action menée de main de maître par M. Perrin dans ce délicat dossier lié à la survivance du fait français en Amérique. Enfin, M. Perrin joue un rôle considérable dans la promotion du rayonnement du fait français en Louisiane et dans toute la francophonie internationale.

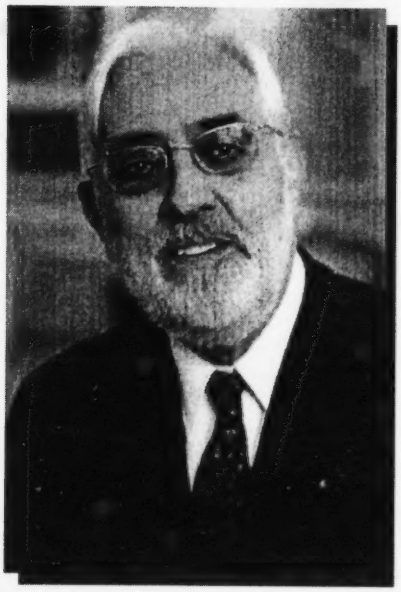

Pour le Québec

M. André Marier

M. Marier, fonctionnaire de carrière, a toujours travaillé avec beaucoup de passion à promouvoir la langue et la culture française. Comme conseiller municipal à la Ville de Québec, M. André Marier s'est appliqué à faire de Québec la ville phare de la francophonie américaine, multipliant les rappels d'un passé français glorieux par l'érection de statues, la pose de plaques commémoratives et l'inscription de notices historiques claires et précises. Il est de ceux qui croient que le développement d'un Québec ouvert au monde passe par la valorisation de la langue française, ce qu'il s'est appliqué à démontrer autant par l'excellence de sa langue parlée que par la précision de ses textes. M. Marier fait partie de cette génération de hauts fonctionnaires de l'État québécois en qui l'on reconnaît de grandes qualités telles que la rigueur au travail, le goût de la perfection et un amour indéfectible de la langue française. Économiste de formation, M. Marier est reconnu comme l'un des artisans les plus efficaces de la Révolution tranquille. Conseiller de plusieurs premiers ministres, il a participé à la création de certaines grandes institutions qui ont donné naissance au Québec moderne. Il a en outre siégé au sein des conseils d'administration de plusieurs sociétés d'État. Qu'il suffise de nommer la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Institut national de la recherche scientifique du Québec (INRS), l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), et nous aurons une idée de l'ampleur de la carrière féconde de M. Marier au gouvernement du Québec.

Pour le Québec

M. Jean Paré

M. Paré est journaliste de carrière et gestionnaire de l'information. Il a toujours fait preuve d'une grande rigueur. M. Paré a été rédacteur à *La Presse*, au *Nouveau Journal* et à *La Patrie*, journaliste à Radio-Canada et rédacteur en chef du magazine *Maclean*. Il a également été président de la Commission d'étude sur l'accès à l'information et président de l'Association québécoise des éditeurs de magazines. Parmi les distinctions qu'il a reçues, mentionnons le Prix de la Fondation nationale des magazines pour réalisation exceptionnelle. Le Conseil a voulu souligner en particulier l'action de M. Paré au magazine *L'actualité* dont il a été le directeur depuis sa fondation en 1976, et qui est vite devenu une référence dans le monde de l'information au Québec. La passion de M. Paré pour la qualité de la langue de même que sa rigueur et son souci de livrer au public une information nette, claire et précise font de lui un ardent défenseur de la langue française.

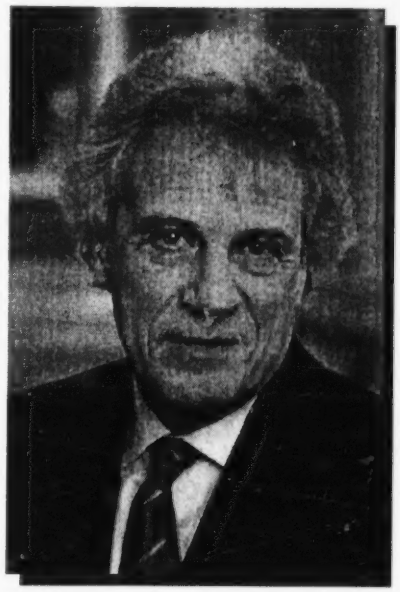

Pour les autres continents

M. Youri Afanassiev

Le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, a remis l'Ordre des francophones d'Amérique à M. Youri Afanassiev, recteur de l'Université d'État des sciences humaines de Russie à Moscou, le 16 février dernier, lors de son passage à Moscou. Cette distinction a été décernée à M. Afanassiev, personnalité prestigieuse de la Russie, en reconnaissance de son engagement indéfectible à l'égard de la promotion de la francophonie en Russie. En accordant l'Ordre à M. Afanassiev, le Conseil veut également rappeler que l'engagement personnel de M. Afanassiev comme francophone et francophile a été déterminant dans l'établissement des relations du Québec avec la Russie dans le domaine de la coopération universitaire et dans la création du Centre Moscou/Québec. Homme d'action, M. Afanassiev est aussi un homme de culture et de vision qui a été au centre des bouleversements qu'a vécus son pays et qui a su ouvrir son établissement universitaire à d'autres cultures tout en contribuant, encore aujourd'hui, à faire progresser son pays vers la modernité.

Prix du 3-Juillet-1608

Description du lauréat 2002

Revue *Québec français*

En attribuant le Prix du 3-Juillet-1608 à la revue *Québec français*, le Conseil de la langue française a voulu reconnaître principalement la contribution de plusieurs universitaires et de professeurs de français, collaborateurs de la revue, à la promotion des lettres québécoises et de la langue française. Le Conseil considère aussi que cette revue constitue un excellent moyen de maintenir toujours vivante la passion pour la langue auprès de ceux et celles qui se dévouent inlassablement à l'acquisition par leurs élèves d'une meilleure connaissance du français. La revue *Québec français* a vu le jour dans le contexte des luttes politiques et linguistiques mémorables que le Québec a connues dans les années 70. Elle est née d'un rêve de jeunes visionnaires qui, constatant une dégradation du statut de la langue française au Québec, souhaitaient ardemment que le français occupe la place qui lui revient de droit au Québec, soit la première, sans toutefois exclure la diversité linguistique. Fondée en 1974 par l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), la revue *Québec français*, avec un tirage de 3 000 exemplaires, paraît quatre fois l'an et fait appel à la collaboration d'un large bénévolat. Ainsi, en attribuant le Prix du 3-Juillet-1608 à la revue *Québec français*, le Conseil veut souligner également la qualité graphique remarquable et le travail d'édition de haute tenue de cette revue, qui existe depuis déjà plus de 25 années, et qui poursuit inlassablement son œuvre en faveur de la promotion du français en terre d'Amérique.

Des discours empreints d'authenticité

Le *Bulletin* présente quelques extraits des discours prononcés par les récipiendaires et le lauréat lors de la remise des insignes de l'Ordre et du Prix. Tous ont su captiver, par l'authenticité de leurs propos, les quelque 200 invités assis au parterre du Salon rouge de l'Assemblée nationale.

M. Youri Afanassiev

« Notre pays a été fortement influencé dans le passé par la langue et la culture française de l'Europe de l'Ouest et en particulier de la France. Je suis moi-même un produit en quelque sorte de ce pan de la francophonie internationale, mais je me réjouis d'avoir eu accès à la francophonie nord-américaine. »

M. Warren A. Perrin

« J'aimerais vous dire pourquoi mon français est rouillé. Mon frère Terry a cinq ans de plus que moi. Quand il a commencé l'école, il ne parlait pas l'anglais. Le professeur l'a puni et lui a défendu de parler le français. Mes parents ne voulaient pas que la même chose m'arrive et ils ne m'ont jamais parlé en français. Dans ma famille, cela a pris moins de cinq ans pour que la belle langue française disparaisse.

« J'ai trois enfants qui parlent un peu le français et j'ai un petit-fils qui s'appelle Nicolas. Il est Acadien et il est aussi Québécois. Il est bilingue. Il vit à Lafayette dans une maison où papa et maman parlent le français [...].

« Nous avons aujourd'hui 30 écoles d'immersion partout dans la Louisiane avec des enfants qui, comme Nicolas, sont bilingues. Dans les années à venir, ces enfants pourront fièrement parler la langue de leurs ancêtres et, avec nous, faire la promotion de notre belle Louisiane. C'est pour cela que je continue la bataille! »

M. Gérald C. Boudreau

« Le Québec et l'Acadie : voilà une relation empreinte de complicité qui a une longue histoire! [...] Nous prenons nos racines dans la même terre et nous avons dans la gorge (dans le « got », dirait-on chez nous) cette même langue avec toutes ses variantes esthétiques et tous ses accents régionaux et locaux qui confirment son élégance.

« Si belle soit une rose, le monde en deviendrait rapidement blasé si elle était la seule fleur cultivée dans un jardin. En fait, c'est la variété que présente un jardin de fleurs qui nous séduit : variété des formes, des couleurs, des espèces et même l'hybridité de celles-ci. Ne peut-on pas comparer la langue française à un séduisant jardin où s'épanouissent les différentes expressions et formes stylistiques, les vocabulaires anciens et riches, les multiples couleurs des accents régionaux? »

M^me^ Maria Chaput

« [...]C'est aussi avec grande humilité que je reçois cette distinction[...]. Car je ne suis qu'une personne parmi 165 000 francophones éparpillés à travers l'ouest du Canada et ces personnes œuvrent sans relâche à l'épanouissement de la communauté francophone [...] de notre beau pays. Elles résistent à l'érosion, renversent les tendances et luttent toujours pour la sauvegarde de leur propre langue [...].

« Dans un contexte où le français est en contact de plus en plus étroit avec l'anglais dans presque tous les milieux, ce recul du français parlé à la maison n'a peut-être pas de quoi surprendre, mais il nous inquiète. Nos acquis sont fragiles. Et les enjeux des nouvelles technologies des communications, entre autres, posent des défis majeurs. »

M. André Marier

« Il y a une cinquantaine d'années, on assistait à une marginalisation progressive du français au Québec attribuable surtout à la structure de son économie [...] Trente ans plus tard, le Québec s'identifie comme une nation d'Amérique constituée, autour du vigoureux rameau français original, de personnes de toutes origines dont la langue officielle et commune est le français [...].

« En dépit de ce progrès économique spectaculaire, je soumets qu'on ne peut prétendre que l'avenir du français est définitivement assuré pour autant ou sans qu'on s'en préoccupe davantage. La question de la langue de travail me semble aussi importante en 2002 qu'elle l'était en 1960. »

M. Guy Matte

« Dans ma vie professionnelle, en tant qu'enseignant, leader syndical ou président de ce qui était la FFHQ (Fédération des francophones hors Québec, maintenant la FCFA [Fédération des communautés francophones et acadienne]), j'ai parcouru cet immense pays. J'y ai rencontré des francophones convaincus, gueulards, revendicateurs, durs à cuire. Ce sont des francophones de cette trempe qui assurent la présence de la langue française partout au Canada, que ce soit à la Grande-Terre dans la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve, à Hearst en Ontario ou à Saint-Isidore dans le nord-ouest de l'Alberta.

« Personne ne nous a fait de cadeau. Tout ce que nous avons obtenu, écoles, commissions scolaires, hôpitaux, services sociaux, services de garde, services en français, ce le fut à chaque fois à l'arraché, à la force des bras, à force de volonté et de détermination. »

M. Jean Paré

« Il y a lieu d'accueillir cet honneur avec modestie quand on compare les difficultés que doivent affronter mes compagnons récipiendaires pour conserver leurs institutions, défendre leur langue maternelle et tenir bon malgré l'absence d'un milieu culturel français, parfois même pour trouver quelqu'un à qui parler cette langue [...].

« J'aime croire que cette nomination d'un journaliste vise à souligner l'immense importance qu'ont aujourd'hui les médias dans l'évolution de la langue, sa qualité, son épanouissement [...].

« J'ai toujours eu la certitude que les médias [...] étaient le lieu où se joue l'avenir du français [...] Ils ont plus que quiconque la responsabilité de la qualité [...] Le pire ennemi du français, c'est le mauvais français, la langue incorrecte, imprécise, confuse, obscure, qui en limite l'utilité et l'extension territoriale. »

Prix du 3-Juillet-1608

M. Roger Chamberland, pour la revue *Québec français*

« Nous avons entrepris le XXI^e^ siècle en ayant à l'esprit que le français n'est pas qu'une cause à défendre; c'est aussi et surtout une langue porteuse de plusieurs cultures auxquelles nous sommes sensibles et qui s'enrichissent mutuellement. C'est à ce titre que *Québec français* apparaît comme un carrefour québécois où les cultures francophones sont en dialogue perpétuel. Ce dialogue est essentiel pour assurer la transmission de la culture québécoise, principalement dans un contexte de globalisation où le français doit garder sa place. »

Les entreprises parlent-elles français aux internautes québécois?

Réjean Roy, consultant, et Pierre Georgeault, directeur de la recherche au Conseil, ont réalisé une enquête qui présente notamment un exposé des avantages économiques découlant de l'utilisation de la langue du client par les commerçants. Cette enquête fait aussi état des résultats d'une étude du comportement linguistique sur le Web d'un échantillon d'entreprises présentes dans le marché québécois.

Selon l'enquête de Roy et Georgeault, quatre facteurs justifient, dans le monde traditionnel, que le français soit employé par les entreprises désireuses de joindre les francophones du Québec, tout comme le néerlandais ou le portugais est employé respectivement par celles qui ciblent les Flamands et les Portugais, et ainsi de suite :

- les consommateurs *préfèrent* employer leur langue plutôt qu'une autre langue (ex. : 78 p. 100 des consommateurs québécois utilisent « généralement » le français lorsqu'ils lisent les journaux et 67 p. 100 d'entre eux écoutent les nouvelles à la télévision);
- les consommateurs *comprennent mieux* l'information produite dans leur langue (selon une enquête américaine, cela est vrai quelle que soit la quantité de données transmises au client);
- les consommateurs se *rappellent mieux* les messages commerciaux produits dans leur langue (même lorsqu'ils sont parfaitement bilingues, selon la même enquête);
- les consommateurs subissent *davantage* l'influence des messages commerciaux produits dans leur langue (de cinq à six fois plus, en ce qui concerne les Hispano-Américains bilingues).

Ce qui était vrai dans la vieille économie l'est toujours dans la nouvelle. En effet, déjà, les statistiques révèlent que les internautes de la planète se comportent en consommateurs normaux : ils préfèrent naviguer sur l'inforoute dans leur langue, ils passent deux fois plus de temps à fureter dans les sites de leur langue que dans ceux qui ne le sont pas et ils sont trois fois plus susceptibles d'acheter d'un fournisseur ayant pignon sur Web quand celui-ci s'adresse à eux dans leur langue plutôt que dans une langue étrangère.

Comme il semble clair que les compagnies tireront avantage, dans Internet comme ailleurs, de l'adoption d'approches publicitaires et communicationnelles tenant compte des caractéristiques présentées par leurs marchés cibles sur le plan linguistique, on pourrait s'attendre, dans un monde parfait, à ce que l'ensemble des entreprises actives dans un marché disposent de sites Web dans la langue qui y est parlée. Cependant, un tour d'horizon rapide nous permet de constater qu'il n'en est rien.

Ainsi, selon les auteurs d'une étude de la Commission européenne sur la localisation des contenus, « même si l'adaptation de contenu à de multiples conditions de marché linguistiques et culturelles est une stratégie commerciale valable, la localisation n'est pas aussi répandue [en Europe] qu'on s'y attendrait ». Aux États-Unis, les travaux de Forrester Research ont montré que, récemment, la majorité des plus importantes compagnies américaines — celles qui appartiennent au groupe sélect Fortune 500 — n'avaient pas encore pris le virage de l'internationalisation : 63 p. 100 disposaient d'un site d'entreprise unilingue anglais.

Les entreprises mondialisées, pour différentes raisons, renoncent souvent à internationaliser leur site Web en différentes langues. Quelle est la situation actuelle au Québec? Les entreprises québécoises, canadiennes et étrangères possèdent-elles une version française de leur site Web? Pour répondre à ces questions, Roy et Georgeault ont examiné les sites de 146 entreprises très actives au Québec qui s'adressent au grand public. Selon leur enquête, 72 p. 100 de celles-ci diffusent actuellement de l'information en français par l'entremise de leur site Web. Cette proportion s'élève à 100 p. 100 dans le cas des compagnies québécoises, à 96 p. 100 dans celui des compagnies canadiennes et à 53 p. 100 dans celui des compagnies étrangères.

Fait à noter, lorsque les compagnies canadiennes et étrangères traduisent ou adaptent leur site Web anglophone en une autre langue au moins, dans presque tous ces cas (97 p. 100), une version francophone du site est disponible. Il semble donc que lorsque les grandes entreprises localisent leur site Web, elles incluent le français parmi les langues cibles.

Les données recueillies révèlent que lorsqu'un site existe à la fois en version française et en version anglaise, les éléments d'information présents dans la première le sont généralement dans la seconde, peu importe l'origine de l'entreprise sondée. À titre d'exemple, lorsqu'une compagnie se présente en anglais par le truchement d'une section du type « Qui sommes-nous? », elle le fait aussi, 99 fois sur 100, en français.

La création d'un site Web n'est jamais la fin de l'histoire. Dès que celui-ci est mis en ligne, la compagnie doit se préparer à faire face aux demandes, aux plaintes, aux commandes, etc., qui inévitablement lui parviendront. Pour tester la capacité des entreprises dotées d'un site Web en français à servir le client dans cette langue, Roy et Georgeault ont expédié 80 courriels comportant une question simple. Au total, 87 p. 100 des questions acheminées à des compagnies québécoises ont reçu une réponse en français, une proportion légèrement plus élevée que celle qui est enregistrée dans le cas des sociétés canadiennes (79 p. 100) et des entreprises américaines (81 p. 100).

Il y a plusieurs années, Willy Brandt, chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, disait : « Si je suis le vendeur, je dois parler votre langue. Si je suis l'acheteur, dann müssen Sie Deutsch sprechen ». Les entreprises, se demanderait-il aujourd'hui, parlent-elles allemand sur le Web? Plus important encore de notre point de vue, parlent-elles français? À l'issue de cette enquête, il semble possible de répondre par l'affirmative.

Disponible dans le site du Conseil : ***clf.gouv.qc.ca/nouv.htm***

L'intégration linguistique des immigrants en pays francophones

Une quarantaine de personnalités, issues de l'administration publique ainsi que du monde universitaire et politique de la Belgique, de la Suisse romande, de la France et du Québec, se sont réunies à l'occasion du Séminaire sur l'intégration linguistique des immigrants en pays francophones, organisé à Neuchâtel les 4 et 5 décembre dernier.

Les organismes linguistiques qui ont organisé cet événement, dont le Conseil de la langue française du Québec, ont formulé des recommandations. Avant tout, ils s'étaient entendus sur le double constat suivant :

- Dans les pays et régions francophones, il y a nécessité de faire de la langue française une « langue d'accueil », une langue qui soit le fondement du lien social et civique;
- Il faut faciliter aux migrants l'intégration dans la vie publique et sociale et faciliter à leurs enfants l'accès à l'ensemble des filières scolaires.

RECOMMANDATIONS

1. Statut de la langue française

Dans les quatre régions et pays visés, le français est la *langue commune*, seule ou conjointement avec d'autres langues. Quel que soit son statut pour chaque individu (langue maternelle, langue seconde ou étrangère), le français est l'affaire de tous et constitue le vecteur de la vie civique. En conséquence, il importe de donner aux personnes nouvellement arrivées la possibilité d'acquérir une maîtrise satisfaisante de cette langue.

2. Cibler les actions linguistiques

En vue de cibler les actions linguistiques, il est recommandé de se consacrer prioritairement au domaine scolaire et au monde du travail. Cependant, il est également nécessaire de déployer d'autres moyens pour atteindre certaines populations qui, trop souvent, échappent aux services offerts par la société d'accueil, notamment des femmes ou des mères au foyer.

3. Faciliter l'accès aux services

Parallèlement, il importe de faciliter dans la mesure du possible, à ceux qui ne maîtrisent pas encore suffisamment le français, l'accès aux principaux services auxquels ils ont droit.

Pour ce faire, un effort doit être entrepris dans deux directions :

- Rendre accessibles et compréhensibles les textes administratifs rédigés en français, qui ont une incidence sur la vie quotidienne;
- Favoriser l'instauration de médiateurs dans le contexte de certains services, médicaux et juridiques par exemple.

4. Construire le français comme langue commune

Le français joue à l'école un rôle central. À ce titre, il doit faire l'objet d'une attention particulière, notamment pour les élèves qui éprouvent des difficultés linguistiques nuisant à leur accès au savoir enseigné.

Cette situation du français comme « langue de l'école » ne représente pas nécessairement une évidence pour tous : en conséquence, elle doit être l'objet d'une prise de conscience, d'une construction réfléchie et d'une didactique particulière.

5. Prendre appui sur les connaissances langagières des élèves

Tout apprentissage bien conçu doit prendre appui sur les connaissances acquises au préalable par les élèves. L'apprentissage de la langue française ne saurait se faire favorablement si la compétence des élèves concernant leur langue d'origine est ignorée ou déniée. Dans une perspective socioprofessionnelle, la diversité des connaissances linguistiques constitue d'ailleurs, tant pour l'individu que pour la société, un atout qui n'est pas à négliger.

Dans cette optique, il est recommandé, en premier lieu, de favoriser les démarches didactiques qui respectent et mettent en valeur les connaissances linguistiques de chacun (perspective comparative, démarches d'éveil et d'ouverture à la diversité linguistique, etc.). En second lieu, il convient de mettre en œuvre des mesures pour éviter une marginalisation de fait des cours de langues et de cultures d'origine, là où ils existent.

6. Reconnaître les connaissances langagières des élèves

Parallèlement, il importe de réfléchir, [en fonction des situations propres aux différents pays], aux moyens de reconnaître les compétences des élèves dans leur langue d'origine [...].

25 années dans la fonction publique

À l'avant : Yvan Lajoie, Diane Letellier, Gaétane Poulin, Jean Le Tourneux et Claudine Pichette. À l'arrière : Jacques Maurais, Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente du Conseil et Donald Belley.

Le 30 janvier dernier, le Conseil de la langue française a tenu à féliciter sept de ses employés pour leurs 25 années et plus passées dans la fonction publique du Québec. Ainsi, Jacques Maurais, Yvan Lajoie, Diane Letellier, Gaétane Poulin, Donald Belley, Jean Le Tourneux et Claudine Pichette ont reçu l'ouvrage *Histoire du Québec*, de Jacques Lacoursière, lors d'un cinq à sept organisé en leur honneur.

Salon Info-services

Le Conseil a participé au 27e salon Info-services à Shawinigan, du 26 au 28 avril 2002. Cet événement a pour but de faire connaître les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec.

À cette occasion, le Conseil a fait tirer deux exemplaires de l'ouvrage *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie* parmi les visiteurs de son stand. Félicitations aux gagnants : Mme Thérèse Lupien, de Saint-Mathieu-du-Parc, et M. Henri-Paul Thiffault, de Shawinigan.

Brèves

Séminaire interaméricain sur la gestion des langues

Le Conseil de la langue française prépare actuellement la tenue d'un événement majeur pour la fin de l'été 2002 : le Séminaire interaméricain sur la gestion des langues, qui se déroulera du 28 au 30 août prochain, dans la ville de Québec. En remplacement de la présidente Nadia Brédimas-Assimopoulos, le directeur de la recherche au Conseil, Pierre Georgeault, accompagné de la consultante Christine Fréchette, a rencontré diverses personnalités du monde politique ou universitaire susceptibles de participer à ce séminaire. La mission a eu lieu au Mexique et à Washington, du 6 au 15 mars dernier.

Activités

Le directeur de la recherche au Conseil, Pierre Georgeault, a participé récemment aux activités suivantes :

- à Paris, le 21 janvier : réunion du conseil d'orientation de la revue *Le Français dans le monde*, organisée par la Fédération internationale des professeurs de français;
- à Bruxelles, les 19 et 20 mars : colloque de l'Organisation internationale de la Francophonie. Lors d'une table ronde, Pierre Georgeault a prononcé une allocution intitulée : « Pour une gouvernance linguistique et culturelle. »

La sociologue et agente de recherche au Conseil, Catherine Girard-Lamoureux, a donné une conférence à l'occasion du Séminaire sur l'intégration linguistique des immigrants en pays francophones, à Neuchâtel, le 5 décembre dernier. Cette conférence, intitulée « L'intégration scolaire des allophones », présentait les résultats d'études qualitatives portant sur « les enfants de la loi 101. »

Pour s'abonner au *Bulletin*

L'abonnement au *Bulletin du Conseil de la langue française* est gratuit. Le *Bulletin* n'est cependant expédié qu'au Canada.

MONSIEUR ☐ MADAME ☐
NOM _____
PRÉNOM _____
RUE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
PAYS _____ CODE POSTAL _____
Cette adresse est celle de :
☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est :
☐ un nouvel abonnement
☐ un changement d'adresse
☐ une annulation

Champ d'activité ou d'intérêt: _____
Je précise s'il y a lieu : _____

Exemples : Professeur de **philologie**
Journaliste **chroniqueur en économique**

Le Conseil de la langue française est chargé de conseiller la ministre responsable de la Charte de la langue française sur la politique québécoise en matière de langue et sur toute question relative à la langue française au Québec. Il est formé des membres suivants :

Nadia BRÉDIMAS-ASSIMOPOULOS, présidente
Alexandre STEFANESCU, secrétaire
Enith CEBALLOS
Benoît LAVALLÉE
Robert LÉGARÉ
Nycole BÉLANGER
Chantal BOUCHARD
Bernadette MAUGILE
Henry MILNER
Francine OSBORNE
Alain PRUJINER

Le *Bulletin du Conseil de la langue française* paraît habituellement trois fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Graphisme et édition électronique :
EURÊKA Communication Marketing

Impression : Imprimerie Sainte-Croix

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1998 ISBN 2-550-33282-2
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Permanence du Conseil

Présidence:
Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente

Personne - ressource pour le *Bulletin*

Stéfanie Vallée,
responsable des communications

Adresser toute correspondance à :

Conseil de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville, 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : (418) 643-2740
Télécopieur : (418) 644-7654

Port de retour garanti

Québec
Conseil de la langue française

POSTES CANADA CANADA POST
Enval de publication
Convention No
1982249